

Gouvernement Général

de l'Algérie

Service de renseignements
généraux et de Publicité.

22. rue Rossini (Paris).

N°

Paris, le 16 Septembre 1893.

NOTA.— Prière de rappeler, dans la réponse,
la date et le N° de la présente, ainsi que le
N° du bureau.

Monsieur le Préfet,

On a calculé que chaque année
l'émigration entraîne hors de la
métropole 12 à 15 mille Français,
qui s'expatrient, et vont demander
à l'étranger des ressources que
l'Algérie peut leur offrir dans une
plus large mesure. De même, et
dans une plus forte proportion encore,
le trop plein des capitaux français
va chercher chez des nations voisines
des placements qui, dans notre grande
Colonie africaine seraient tout au
moins aussi fructueux en même
temps qu'ils serviraient au
développement de nos intérêts
nationaux.

Cette situation a appelé l'attention
du Parlement. Il a paru qu'elle
pouvait être attribuée à l'insuffisance
des moyens qui ont été jusqu'ici
mis en oeuvre pour faire connaître
aux

Monsieur le Préfet du Département de l'Auchuse.

*Demanda
Designation faite
par M. le Préfet le 25 7/93.*